

(N° 55.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 15 MARS 1899.

Projet de Loi comprenant le titre I du Code de procédure pénale militaire.

(Voir les n^{os} 15, 27 et 28, session de 1894-1895, 16, 18, 21, 25, 26, 28, 31, 34, 68 et 72, session de 1898-1899, de la Chambre des Représentants ; 29, 47, 51, 53 et 54, session de 1898-1899, du Sénat.)

AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR M. DUPONT.

Ajouter à l'article 24 :

.....
5° Pour les délits politiques et de
presse.

ÉMILE DUPONT.

Aan artikel 24 toevoegen :

.....
5° Wegens misdrijven in zake van
staatkunde en van drukpers.